RCS : NANTERRE
Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 01757
Numéro SIREN : 421 633 173
Nom ou dénomination : ITS INTEGRA

Ce dépôt a été enregistré le 03/08/2021 sous le numéro de dépôt 43363

ITS Integra

GREFFE TRIBUNAL DE
03 AOUT 2021
DEPOT N°

COMPTES ANNUELS
AU
31 DECEMBRE 2020

Société par actions simplifiée au capital de 148 500 €

Siège social : 42, rue de Bellevue 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT
Siret n° 421 633 173 00081 / APE : 6311 Z

ETATS FINANCIERS

Bilan actif

	31/12/2020			31/12/2019
	Brut	Amort.prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé	-			
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisation incorporelles	-			
Frais d'établissement	-		-	-
Frais de recherche et développement	-			
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts &val.similaires	2 139 131	1 593 373	545 758	288 820
Fonds commercial (1)	2 733 121		2 733 121	2 733 121
Autres immobilisations incorporelles	3 527 089		3 527 089	3 527 089
Immobilisations incorporelles en cours			-	-
Avances et acomptes			-	-
Immobilisations corporelles			-	-
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	6 862 240	6 454 965	407 274	554 801
Immobilisation corporelles en cours				
Avances et acomptes			-	-
Immobilisation financières (2)				
Participations	-		-	-
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisé	5 000		5 000	5 000
Prêts	190 329		190 329	149 895
Autres immobilisation financières	18 934		18 934	18 957
	15 475 843	**8 048 338**	**7 427 505**	**7 277 683**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnement				
En-cours de production (bien et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	9 656 697	175 675	9 481 022	9 123 067
Autres créances	1 550 500		1 550 500	1 169 485
Capital souscrit – appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres			-	-
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	2 222 804		2 222 804	1 739 016
Charges constatées d'avance (3)	1 403 117		1 403 117	1 435 200
	14 833 118	**175 675**	**14 657 443**	**13 466 768**
Charges à répartir sur plusieurs exercices	-		-	-
Primes de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**30 308 961**	**8 224 013**	**22 084 948**	**20 744 451**

Bilan passif

	31/12/2020	31/12/2019
	NET	NET
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé :148 500)	148 500	148 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 169 910	1 169 910
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale	14 850	14 850
- Réserves réglementées		
- Autres réserves	6 405 149	6 438 838
Report à nouveau	- 183 827	- 183 827
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	139 496	- 33 689
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
	7 694 079	**7 554 583**
AUTRES FONDS PROPRES		
Propres des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	20 000	20 000
Provisions pour charges	657 237	771 832
	677 237	**791 832**
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	2 791	3 000
Emprunts et dettes financières (3)	5 678 793	5 234 570
Avances et acomptes reçue sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 761 996	2 207 800
Dettes fiscales et sociales	4 585 009	4 085 763
Dettes sur immobilisation et comptes rattachés		
Autres dettes	197 031	360 013
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	488 013	506 891
	13 713 633	**12 398 037**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**22 084 948**	**20 744 451**

Compte de résultat

	31/12/2020			31/12/2019
	France	Exportation	Total	Total
Ventes de marchandises	-		-	9 105
Production vendue (services)	24 898 335	-	24 898 335	25 416 203
Chiffre d'affaires net	**24 898 335**	-	**24 898 335**	**25 425 308**
Subvention d'exploitation				
Reprises sur provisions et transfert de charges			189 477	331 569
Autres produits			1 015	265
PRODUITS D'EXPLOITATION			**25 088 828**	**25 757 142**
Achats de marchandises			50 269	122 121
Achats de matières premières et autres approvisionnements			- 57 531	-
Autres achats et charges externes (a)			10 399 805	10 255 746
Impôts, taxes et versements assimilés			810 693	1 020 955
Salaires et traitements			9 147 030	9 280 288
Charges sociales			3 945 649	4 163 981
Dotations aux amortissements et provisions :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			510 391	633 962
Sur actif circulant : dotations aux provisions			26 273	30 938
Pour risque et charges : dotations aux provisions			39 321	296 387
Autres charges			371 535	257 547
CHARGES D'EXPLOITATION			**25 243 434**	**26 061 925**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**- 154 606**	**- 304 783**
Produits financiers				
De participations (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et transfert de charges				
Différence positive de change			567	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
			567	**-**
Charges financières				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			-	58 634
Différences négatives de change			276	420
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
			276	**59 054**
RESULTAT FINANCIER			**291**	**- 59 054**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**- 154 315**	**- 363 837**
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion			14 742	3 141
Sur opérations en capital			1 207 400	1 545 495
Reprises sur provisions et transferts de charges				
			1 222 142	**1 548 636**
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion			122 252	386
Sur opérations en capital			1 207 400	1 542 211
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions			4 110	-
			1 333 763	**1 542 597**
RESULTAT EXCEPTIONNEL			**- 111 620**	**6 039**
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices			- 405 431	- 324 108
Total des produits			26 311 537	27 305 779
Total des charges			26 172 042	27 339 468
BENEFICE			**139 496**	**- 33 689**

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

Faits caractéristiques de l'exercice

1. L'activité de ITS INTEGRA

ITS INTEGRA, spécialiste de l'infogérance informatique (hors site client) et de l'hébergement à valeur ajoutée est l'un des tous premiers hébergeurs français avec plus de 6000 serveurs hébergés et infogérés et plus de 400 clients. Ces services portent aussi bien sur des systèmes d'information, des applications Web grand public que sur des applications métier ou des messageries d'entreprise.

2. Faits marquants de l'exercice

En 2020, la crise liée à la COVID-19 a touché la société en particulier dans son développement et dans la réalisation de certaines de ses missions. La quasi-totalité des collaborateurs a eu la possibilité de télétravailler, ces procédures existant déjà au sein de la société.
Ceux n'ayant pas eu cette possibilité, ainsi que certains salariés du back office qui se sont vu dans l'incapacité d'exercer partiellement ou totalement leurs missions, en particulier les équipes commerciales, qualités, recrutement et marketing, ont été placé au chômage partiel et conformément aux dispositions réglementaires, des jours de congés payés et de RTT ont été imposés.
La direction de ITS Group a décidé la fermeture du siège à Boulogne Billancourt pour un peu plus d'une semaine au mois de décembre au moment des fêtes. Cela a conduit à la prise de congé payé à ces dates pour une grande partie du personnel ITS Integra sur site.

En ingénierie, le projet PELICAN a eu pour objectif le déménagement des services d'Asplenium vers les datacenters de ITS Integra. Ceci a été fait dans un but de plus de sécurité et d'une minimisation des coûts.

3. Nouveau groupe ITS Participations faisant suite au succès de l'OPA sur les titres ITS Group.

Le 19 décembre 2019 s'est ouverte une offre publique d'achat simplifiée initiée par la société ITS Participations visant la totalité des actions ITS Group non détenues par ITS Participations. Cette OPA a été opérée au prix de 6,62 € par action, représentant une prime de 50,80% par rapport au dernier cours de clôture précédant l'annonce de l'Offre.
L'Offre fait suite aux apports en nature réalisés le 20 novembre 2019 par les trois actionnaires de référence de ITS Group, à savoir Monsieur Jean-Michel BENARD/Cloud Invest et certains membres de sa famille, Monsieur Robert SPIEGEL et BNP Paribas Développement à ITS Participations d'un total de 4 060 254 actions, représentant 51,56% du capital social et 51,36 % des droits de vote de ITS Group.
Cette opération ayant été un succès avec près de 96 % des titres détenus par ITS Participations à la clôture de l'offre le 10 janvier 2020, elle a été suivie par une procédure de retrait obligatoire ayant conduit à la radiation de la côte boursière le 21 janvier 2020.

4. Intégration fiscale

En application des articles 223A et suivant du code général des impôts, un groupe d'intégration fiscale a été créé à compter du 01/01/2020 regroupant ITS Participations (société mère) et les filiales ITS Group, ITS INTEGRA, ITS IBELEM et THEMIS Conseil dont les modalités sont les suivantes :
La société ITS Participations supporte personnellement et définitivement l'impôt sur les sociétés afférent aux bénéfices et aux plus - values réalisés par la société Filiale.
La société ITS Participations reverse à la société Filiale le crédit d'impôt recherche, et le crédit d'impôt famille obtenus de son fait.
En cas de sortie de la société Filiale du groupe d'intégration, quelle que soit la cause de cette sortie, la société Filiale sera indemnisée par la société ITS Participations de tous les surcoûts fiscaux - nets des économies réalisées, dont son appartenance au groupe aura été la cause

Principes et Méthodes Comptables

1. Principes appliqués

Le règlement de l'ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général (PCG) a été homologué par arrêté du 26 décembre 2016 (JO du 28). Il est applicable aux exercices clos le 31 décembre 2019 et les suivants et il respecte les principes suivants : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

2. Méthodes comptables

Immobilisations incorporelles

Les logiciels acquis pour usage interne sont amortis selon la méthode linéaire sur une durée de un an.

Le mali de fusion de 1 194 K€ est issu de la fusion par ITS INTEGRA de sa filiale Prisme.

Le mali de fusion de 2 333 K€ est issu de la fusion par ITS INTEGRA de sa filiale Asplenium Hosting Services sur l'exercice 2019.

Les fonds commerciaux sont évalués à leurs coûts d'acquisition. Ils ne sont pas amortis, mais font l'objet d'une dépréciation si du fait d'évènements ou de circonstances intervenus au cours de l'exercice leurs valeurs recouvrables apparaissent durablement inférieures à leurs valeurs nettes comptables. Cette valeur recouvrable est déterminée selon la méthode des DCF (Flux de Trésorerie Actualisés).

Les principaux critères retenus pour l'application de la méthode d'évaluation selon les DCF sont les suivants :

- Plan d'affaires sur 5 ans,
- Actualisation à l'infini de 2 %,
- Coût moyen pondéré du capital (WACC) : 8,38 % pour 2020

Ces hypothèses ont été retenues par la direction générale en fonction de l'appréciation des résultats passés et de la situation financière actuelle du groupe.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif. Les durées d'amortissements retenues sont les suivantes :

- Logiciels	Linéaire	1 à 5 ans
- Agencements installations	Linéaire	1 à 10 ans
- Matériels de bureau et informatiques	Linéaire & Dégressif	2 à 5 ans
- Mobilier de bureau	Linéaire	8 ans

Dans le cas de biens immobiliers ou mobiliers acquis par voie d'option au terme d'un contrat de crédit-bail, la base amortissable s'entend de la valeur effectivement payée à terme.
L'application au 1er janvier 2005 du règlement CRC 2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs ainsi que du règlement CRC 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs n'a eu aucun impact sur les comptes sociaux de la société.
En effet, l'évaluation des actifs par lot n'est pas applicable aux immobilisations de type matériel de bureau et informatique qui sont les principales immobilisations chez ITS INTEGRA. De plus, la valeur d'utilité des immobilisations est proche de la valeur inscrite dans les comptes. Une réévaluation de ces actifs ne serait pas significative.

Immobilisations financières

La valeur brute des titres de participation figure au bilan pour leur coût d'acquisition.
La valeur d'utilité des titres est déterminée au cas par cas. Cette valeur est définie en tenant compte de la quote-part de situation nette détenue, retraitée des plus ou moins-values latentes de chaque société détenue ainsi que des perspectives de résultats futurs. Une provision sur titres est constatée lorsque cette valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable des titres.
Lorsque la valeur d'utilité devient négative, les créances détenues sur la filiale concernée sont également dépréciées et une provision pour risques et charges complémentaire peut également être constatée si cela est nécessaire.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances est constituée lorsqu'il apparaît que leur recouvrement est incertain. Cette provision, déterminée au cas par cas, est égale à la différence entre la valeur nominale hors taxes et la valeur de recouvrement estimée.

Dettes et créances en monnaies étrangères

Au cours de l'exercice, les dettes et les créances en devise sont comptabilisées au cours du jour de l'opération.

Les dettes et créances en monnaie étrangère existant à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date.

La différence de conversion est inscrite au bilan au poste "écart de conversion". Une provision pour risque est comptabilisée si la conversion fait apparaître une perte latente.

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaleur à la date de l'opération.

La société applique les dispositions du règlement 2015-05 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture dont l'application est obligatoire à compter de l'exercice 2017. A ce titre, les pertes et gains de change réalisés et latents au cours de l'exercice afférents à des dettes et créances commerciales, ont été comptabilisés en résultat d'exploitation. Les pertes et gains de change réalisés et latents au cours de l'exercice afférents à des dettes et créances financières, ont été comptabilisés en résultat financier.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont destinées à couvrir des risques et des charges, nettement précisés quant à leur objet, que des évènements survenus ou en cours à la clôture de l'exercice rendent probables. L'estimation du montant figurant en provision correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que la société doive supporter pour éteindre son obligation.

Indemnités de fin de carrière

Elles sont provisionnées : conformément à la norme IAS 19, dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements de retraite et assimilés sont évalués par outil acquit auprès d'une société d'actuariat spécialisée en retraite et prévoyance. D'après cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale. Cette obligation finale est ensuite actualisée et enregistrée dans les comptes sociaux en provision pour charges.

Les éléments de calcul retenus sont les suivants :

- Méthode de calcul utilisée : unité de crédit projeté selon la norme IAS19 avec la méthode IAS19/IFRS,
- Personnel concerné : Ensemble des salariés,
- Mode de départ : Départs volontaires à la retraite,
- Taux d'actualisation : Courbe Bloomberg EUR Composite AA 31-12-2020,
- Taux de turn over : 15,52% pour les cadres et 20,77% pour les non-cadres,
- Age de départ à la retraite : Entre 62 et 67 ans,
- Taux de progression des salaires : 2,5% sur 2020,
- Table de mortalité : INSEE H/F 2016-2018.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires issu des activités d'INTEGRA est reconnu et présenté de la manière suivante :

- Prestations de services : la méthode comptable retenue est celle de l'avancement. Le pourcentage d'avancement est déterminé par le rapport entre le coût des services exécutés à la date de clôture et le total prévisionnel des coûts d'exécution du contrat.
 L'estimation des coûts prévisionnels est réalisée régulièrement par la direction technique et la direction financière, et obligatoirement à la date de chaque arrêté comptable ;

- Ventes de marchandises : la vente est comptabilisée en chiffre d'affaires lorsque l'essentiel des risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés à l'acheteur. Cette activité de négoce concerne l'achat et revente de matériels et de logiciels informatique. Contrairement à la maintenance réalisée au sein du Groupe et qui relève de l'assistance technique, la maintenance éditeur ou constructeur achetée et revendue en l'état au client final est comptabilisée en tant que marchandise.

Identité de la société Mère :

ITS Participations présente des comptes consolidés selon la méthode globale dans lesquels ceux d'ITS INTEGRA sont inclus.

Détail des postes

1. Bilan actif

- **Immobilisations**

Cadre A		Valeur brute début d'exercice	Augmentations		
			Réévaluations	Acquisitions et par virement	Acquisition fonds de commerce
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement, de recherche et de développement	**Total I**				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	**Total II**	**7 975 000**		**1 093 407**	-
Immobilisations corporelles					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements et aménagement divers		166 331		-	
matériel de bureau et informatique, mobilier		6 496 340		737 905	-
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes				-	
	Total III	**6 662 671**	-	**737 905**	-
Immobilisations financières					
Autres participations		-			
Autres titres immobilisés		5 000			
Prêts et autres immobilisations financières		168 852		40 434	
	Total IV	**173 852**	-	**40 434**	-
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)		**14 811 523**	-	**1 871 746**	-

Cadre B		Diminutions		Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations valeur d'origine
		Par virement	Par cession		
Immobilisations Incorporelles					
Frais d'établissement, de recherche et de dévelop.	**(I)**				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	**(II)**		**669 066**	**8 399 341**	
Immobilisations corporelles					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements et aménag. divers			-	166 331	
Matériel de bureau et informatique, mobilier			538 336	6 695 909	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes				-	
	Total III	-	**538 336**	**6 862 240**	-
Immobilisations financières					
Autres participations			-	-	
Autres titres immobilisés			-	5 000	
Prêts et autres immobilisations financières			23	209 263	
	Total IV	-	**23**	**214 263**	-
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)		-	**1 207 426**	**15 475 843**	-

- **Amortissements**

Cadre A	SITUTATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Valeurs en début d'exercice	Augmentations dotations	Augmentations Apport d'Actif	Diminutions sorties/ reprises	Valeurs en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement recherche dévelop. (I)					
Autres immobilisations incorporelles (II)	**1 425 970**	**167 403**		-	**1 593 373**
					-
Immobilisations corporelles					-
Instal. générales, agenc. et aménag. constructions			-	-	-
Instal techniques, matériel et outillage industriels					-
Instal générales, agenc. et aménagement divers	127 938	10 502		-	138 440
Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 979 932	336 594		-	6 316 526
Emballages récupérables et divers					
(III)	**6 107 870**	**347 095**	-	-	**6 454 965**
TOTAL GENERAL (I + II + III)	**7 533 840**	**514 498**	-	-	**8 048 338**

Cadre B	VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			Cadre C	Prov. AMORT DEROGATOIRES
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Dotations	Reprises
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établis.recherche dévelop. (I)					
Autres immobilis.incorporelles (II)	167 403				
Immobilisations corporelles					
Instal. génér. agenc. aménag. Const.					
Instal. tech., matériel outil. industriels					
Instal. géné., agenc., aménag. divers	10 502	-			
Matériel bureau; informat., mobilier	336 594	-			
Emballages récupérables et divers					
(III)	**347 095**	-	-	-	-
TOTAL GENERAL (I + II + III)	**514 498**	-	-	-	-

Cadre D MOUVEMENTS DES CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES	montant net début d'exercice	Augmentations	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices	0		0	0
Primes de remboursement des obligations				

- **Immobilisations en crédit-bail**

Postes du Bilan	Valeur d'origine	Dotations théoriques aux amortissements		Valeur nette théorique	Redevances	
		Exercice	Cumulées		Exercice	Cumulées
Autres immobil. Corporelles	2 682 114	528 305	2 298 606	148 148	533 769	4 930 357
Total	**2 682 114**	**528 305**	**2 298 606**	**148 148**	**533 769**	**4 930 357**

Postes du Bilan	Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel	Montant pris en charge dans l'exercice
	A un an au plus	A plus d'un an et moins de 5 ans	A plus de 5 ans	Total		
Autres immobil. Corporelles	148 557	-	-	148 557		-
Total	**148 557**	**-**	**-**	**148 557**	**-**	**-**

- **Etat des créances**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d' 1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)	190 329		190 329
Autres immobilisations financières	18 934		18 934
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	200 117		200 117
Autres créances clients	9 456 580	9 456 580	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	8 791	8 791	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			-
Taxe sur la valeur ajoutée	343 652	343 652	
Autres impôts taxes et versements assimilés	11 737	11 737	
Débiteurs divers	462 375	462 375	
Groupe et associés (2)	723 945	723 945	
Charges constatées d'avance	1 403 117	1 403 117	
Total	**12 819 577**	**12 410 197**	**409 380**

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice	40 434
(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice	-
(2) Prêts et avances consenties aux associés	-

- **Charges constatées d'avance**

Charges constatées d'avance	31/12/2020	31/12/2019
Charges d'exploitation	1 403 117	1 435 200
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Total	**1 403 117**	**1 435 200**

- **Produits à recevoir**

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31/12/2020	31/12/2019
Fournisseurs : avoirs à recevoir	462 276	42 865
Créances clients et comptes rattachés - Factures à établir	899 693	833 548
Etat, Produits à recevoir	11 737	28 548
Total	**1 373 706**	**904 961**

2. Bilan passif

- **Composition du capital social**

Le capital au 31 décembre 2020 s'élève à 148 500 euros divisé en 825 actions de 180 euro chacune.

- **Variation des capitaux propres**

	VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES (en euros)	Exercice clos le 31/12/2020
A		
1.	Capitaux propres à la clotûre de l'exercice N-1 avant affectation	7 588 272
2.	Affectations du résultat à la situation nette par l'AGO	(33 689)
3.	Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	7 554 583
B	Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
1.	Variations du capital	
2.	Variations des autres postes	
C	(=A3+B) Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	7 554 583
D	Variations en cours d'exercice :	
1.	Variation du capital	
2.	Variation des primes, réserves, report à nouveau	
3.	Variations des provisions relevant des capitaux propres	
4.	Contrepartie des réévaluations	
5.	Variations des provisions réglementées et subventions d'équipement	
6.	Autres variations	139 496
E	(=C+D) Capitaux propres au bilan de clotûre de l'exercice N avant AGO	7 694 079

- **Provisions**

	Montant au début de l'exercice	Augmentations, Apports, Dotations exercice	Diminutions : Reprises exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Non consommées	Consommées	
Provisions réglementées					
Provisions pour investissements					
Amortissements dérogatoires					
Provisions fiscales pour implant. à l'étranger					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
Total I	-	-			-
Provisions pour risques et charges					
Prov pour litiges	20 000			-	20 000
Prov pour garanties données aux clients					-
Prov pour pensions et obligations similaires	617 916	39 321		-	657 237
Prov pour impôts					-
Prov pour charges sociales et fiscales sur CP	153 916			153 916	-
Autres prov pour risques et charges				-	-
Total II	**791 832**	**39 321**	**-**	**153 916**	**677 237**
Provisions pour dépréciations					
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mis en équivalence					
Sur titres de participation (1)					
Sur autres immobilisations financières (1)					
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients	183 325	26 273		33 923	175 675
Autres provisions pour dépréciations					
Total III	**183 325**	**26 273**		**33 923**	**175 675**
TOTAL GENERAL (I + II +III)	**975 157**	**65 594**	**-**	**187 839**	**852 912**

Dont dotations et reprises :	- d'exploitation	65 594		187 839
	- financières			
	- exceptionnelles			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation de l'exercice (Art 39-1-5 du C.G.I)

- **Etat des dettes**

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Emprunt et dettes auprès d'établissements de crédit (1)				
- à un an maximum à l'origine		-		
- à plus d'un an à l'origine	2 791	2 791	-	
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)		-		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 761 996	2 761 996		
Personnel et comptes rattachés	1 056 791	1 056 791		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 499 432	1 499 432		
Impôts sur les bénéfices	-	-		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 950 449	1 950 449		
Obligations cautionnées		-		
Autres impôts, taxes et versements assimilés	78 337	78 337		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-		
Groupe et associés (2)	5 678 793	5 678 793		
Autres dettes	197 031	197 031		
Dettes représentatives de titre empruntés		-		
Produits constatés d'avance	488 013	488 013		
Total	**13 713 633**	**13 713 633**	-	-

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	
(2) Emprunts, dettes contractés auprès des associés	

- **Charges à payer**

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/12/2020	31/12/2019
Emprunts et dettes financièrs divers		-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	512 548	497 760
Dettes fiscales et sociales	1 585 146	1 506 093
Divers	195 742	69 661
Total	**2 293 436**	**2 073 514**

- **Produits constatés d'avance**

Produits constatées d'avance	31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation	488 013	506 891
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
Total	**488 013**	**506 891**

- **Etat des entreprises liées**

POSTES DU BILAN	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou des créances représentées par des effets de commerce
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation	
Immobilisations financières			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Total immobilisations			
Créances			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances	723 945		
Capital souscrit, appelé, non versé			
Total créances	**723 945**		
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Dettes			
Autres emprunts convertibles			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Autres dettes	5 678 793		
Total dettes	**5 678 793**		

POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou des créances représentées par des effets de commerce
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation	
CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS			
Produit financiers			
Charges financières			
Total			

3. Compte de résultat

- **Ventilation du chiffre d'affaires**

Ventilation par secteur d'activité propres et marchés géographiques	31/12/2020			31/12/2019		
	France	Etranger	Total	France	Etranger	Total
Ventes de logiciels/matériels			-	9 105		9 105
Prestations de services informatique	24 898 335	-	24 898 335	25 248 383	167 820	25 416 203
Total	**24 898 335**	**-**	**24 898 335**	**25 257 488**	**167 820**	**25 425 308**

- **Produits et charges exceptionnels**

Produits exceptionnels	**31/12/2020**	**31/12/2019**
Produit cession élément actif	1 207 400	1 545 495
Prouits sur exercices antérieurs	14 742	3 141
Total	**1 222 142**	**1 548 636**

Charges exceptionnelles	**31/12/2020**	**31/12/2019**
Majorations et pénalités de retard - Amendes		355
Amortissement exceptionnels - mise au rebut	4 110	
Pénalités et majorations commerciales	1 213	31
VNC des immobilisations cédées	1 207 400	1 542 211
Perte exceptionnelle CA 2019	102 152	
Condamnation prud'hommale	18 887	
Total	**1 333 763**	**1 542 597**

Ventilation de l'impôt sur les sociétés

	Avant impôt	**Impôt théorique**	**Crédit impôt à imputer (1)**	**Impôt dû**	**Resultat comptable après impôts**
+ Résultat courant	- 154 315	- 43 208	- 405 431	-	251 116
+ Résultat exceptionnel	- 111 620	- 31 254	-	-	- 111 620
- Participation des salariés	-	-	-	-	-
Résultat comptable	- 265 935	- 74 462	- 405 431	-	139 496

(1) Le crédit d'impôt recherche s'élève à 386 507 €, et le montant des dépenses de frais de recherche comptabilisées en charge s'élève à 1 288 356 €.

Accroissements de la dette future d'impôt	Montant
Provisions réglementées :	
- Amortissements dérogatoires	
- Provisions pour hausse des prix	
- Provisions pour fluctuation des cours	
Autres :	0
Total	

Allègements de la dette future d'impôt	Montant
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- Provisions pour congés payés	
- Participation des salariés	0
Autres :	
- Provisions IFC	657 237
Effort de construction	0
Organic	12 754
PV Latente sur SICAV	
Total	**630 336**

Amortissements réputés différés	0
Carry back	0
Déficits reportables	0
Moins-values à long terme	0

- **Effectif**

	31/12/2020	31/12/2019
	Personnel salarié	Personnel salarié
Cadres	143	143
Employés	26	22
TOTAL	**169**	**165**

Monsieur J-M. BENARD ne perçoit pas de rémunération pour sa fonction de mandataire social dans la société ITS INTEGRA.

4. Passifs éventuels

Néant

5. Événements postérieurs

Néant

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

ITS Intégra
Société par actions simplifiée
au capital de 148 500 €
42, rue de Bellevue
92100 Boulogne-Billancourt

Exercice clos le 31 décembre 2020

Grant Thornton
SAS d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris Ile de France et membre
de la Compagnie régionale de Versailles et du
Centre
632 013 843 RCS Nanterre
29, rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ITS INTEGRA

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'associé unique de la société ITS Intégra,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ITS Intégra relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les fonds de commerce et les malis de fusion sont évalués sur la base de leur valeur recouvrable selon les modalités décrites dans la note « Immobilisations incorporelles » figurant au chapitre « 2. Méthodes comptables » de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs recouvrables, notamment à revoir l'actualisation des flux futurs de trésorerie attendus, à contrôler la cohérence des hypothèses retenues et à nous assurer que la note de l'annexe donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine, le 21 juin 2021

Le commissaire aux comptes
Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International

Laurent Bouby
Associé

ITS INTEGRA

Société par Actions simplifiée au capital de 148.500 €
Siège social : 42 rue de Bellevue 92100 Boulogne Billancourt
421 633 173 RCS NANTERRE

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2021

L'an deux mille vingt-et-un,

Le 30 juin, au siège social, à 10 heures

ITS Group

Société par actions simplifiée au capital de 4 083 100 euros
Siège social : 42 Rue de Bellevue - 92 100 Boulogne Billancourt
Immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro B 404 536 922

Représentée par ITS PARTICIPATIONS agissant en qualité de Président, elle-même représentée par Monsieur Jean-Michel BENARD,

Propriétaire de la totalité des 825 actions de 180 euros composant le capital social de la Société **ITS INTEGRA**
Associée unique de ladite société, (l'« **Associé Unique** »)

Déclare être appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- ORDRE DU JOUR -

1. Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
2. Affectation du résultat de cet exercice ;
3. Mention des conventions visées à l'article L. 227-10 du code de commerce ;
4. Renouvellement du mandat des Commissaires aux comptes de la Société ;
5. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé ont été établis par Monsieur Jean-Michel BENARD, représentant d'ITS PARTICIPATIONS, actuel Président de la société.

Les comptes annuels de l'exercice et le rapport de gestion ont été adressés à l'Associée unique, soit dans les six mois de la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

L'inventaire a été tenu à la disposition de l'Associée unique au siège social.

La société GRANT THORNTON, Commissaire aux comptes titulaire de la Société, a été régulièrement informée des décisions devant être prises ce jour et n'a formulé aucune observation.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

PREMIERE DECISION

L'Associée unique, connaissance prise du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020, approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 139 495,84 euros. Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion de la gérance.

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique, constate que le bénéfice pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élève à 139 495,84 euros et décide de l'affecter de la manière suivante :

- Au poste « Autres réserves » 139 495,84 euros,

En conséquence, le poste « Autres Réserves » est porté à 6 544 645 euros.

L'Associée unique rappelle qu'au titre des trois derniers exercices, la société ITS INTEGRA n'a procédé à aucune distribution de dividendes.

TROISIEME DECISION

L'Associée Unique rappelle l'existence des conventions suivantes visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce intervenues entre la Société et l'associée unique :

- A continué de produire des effets sur l'exercice 2020, la convention signée entre la société ITS GROUP (ex SEEVIA Consulting) et la société ITS INTEGRA (ex SEEVIA MEDIA) par laquelle, il était convenu de procéder à des avances en compte courant de trésorerie, non plafonnée sans conditions de durée et sans rémunération.
 Au 31 décembre 2020, le compte courant faisait apparaître un solde de 4 020 392,66 euros en faveur de la société ITS GROUP.

- A continué de produire des effets sur l'exercice 2020, le contrat cadre de domiciliation conclu entre ITS GROUP (domiciliataire) et la société ITS INTEGRA (le domicilié) afin de mettre à la disposition du domicilié des locaux sis 42 Rue de Bellevue à Boulogne-Billancourt ainsi que les services associés lui permettant d'exercer son activité professionnelle et de domicilier son siège social.
 Le montant total des facturations H.T. de l'exercice 2020 s'est élevé à 420 388 euros.

- A continué de produire des effets sur l'exercice 2020, la convention de services conclue le 2 janvier 2015 prévoyant les modalités de l'assistance administrative, technique, de direction générale et commerciale apportée par ITS GROUP au profit de la société ITS INTEGRA.
 Le montant total des facturations H.T. de l'exercice 2020 s'est élevé à 240 160 euros.

- Il a été conclu le 1er avril 2020 une convention de refacturation entre les sociétés ITS GROUP et ITS INTEGRA aux fins de permettre à la société ITS INTEGRA de faire bénéficier certains de ses salariés des plans d'attribution d'actions gratuites de la maison mère, la société ITS Group.
 Le montant total des facturations H.T. de l'exercice 2020 s'est élevé à 243 534 euros.

- Il a été conclu le 1er juin 2020, une convention d'animation et de prestations de services entre les sociétés ITS PARTICIPATIONS et ITS INTEGRA prévoyant, à compter du 1er février 2020, l'assistance de la société ITS PARTICIPATIONS aux fins de permettre notamment de déterminer et d'assurer la mise en œuvre de la stratégie générale et des orientations fondamentales.
 Le montant total des facturations H.T. de l'exercice 2020 s'est élevé à 82 500 euros.

QUATRIEME DECISION

Constatant que le mandat de Commissaires aux comptes titulaire de la société GRANT THORNTON, dont le siège social est 29 rue du pont - 92200 NEUILLY SUR SEINE, immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés sous le numéro 632 013 843 RCS NANTERRE arrive à expiration à l'issue la présente assemblée, l'Associée Unique décide de le renouveler, pour une période de six exercices, soit pour une durée venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se réunira en 2027 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Par ailleurs, en application de la nouvelle rédaction de l'article L 823-1 al.2 du code de commerce, l'Associée Unique décide de ne pas renouveler le mandat de Commissaires aux comptes suppléant arrivant à expiration à l'issue la présente assemblée de la société INSTITUT DE GESTION ET D'EXPERTISE COMPTABLE – IGEC, dont le siège social est 22 rue Garnier 92200 NEUILLY SUR SEINE, immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés sous le numéro 662 000 512 RCS NANTERRE.

L'Associée Unique prend acte que la société GRANT THORNTON n'a vérifié au cours des deux derniers exercices aucune opération d'apport au profit de la société ou des sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L.233-16 du Code de Commerce, et que d'une manière générale la société GRANT THORNTON remplit toutes les conditions légales pour accepter ses fonctions ainsi qu'elle l'a fait.

CINQUIEME DECISION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur de l'original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal du présent Conseil pour faire tous dépôts et publications prescrits par la loi, et généralement, pour accomplir toutes formalités qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associée unique et répertorié sur le registre des décisions de l'Associée unique.

L'Associée Unique : ITS Group
Représentée par ITS PARTICIPATIONS elle-même représentée par M. Jean-Michel BENARD

Integra

Greffe du Tribunal de Commerce de Nanterre
4 rue Pablo Neruda
92020 Nanterre Cedex

Boulogne Billancourt, le 22 Juillet 2021

Objet : Dépôt des comptes annuels ITS INTEGRA
Numéro unique d'identification : 421 633 173
LRAR N° 2C 154 059 7554 9

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-joints les documents nécessaires au dépôt des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020 de la Société ITS INTEGRA, à savoir :

- Un exemplaire des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020 ;
- Un exemplaire du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels ;
- Un exemplaire du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale affectant le résultat ;
- Un chèque d'un montant de 45,20 euros à l'ordre du Greffe du Tribunal de commerce de Nanterre.

Vous en souhaitant bonne réception, veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Nicolas BRETTE
Responsable Juridique

PJ : annoncées